



Corrigé type

1. Le thème abordé dans ce texte est :

- **L'exploitation des enfants.**

1. Les enfants du monde ne vivent pas les mêmes conditions. **La phrase qui le montre est :**
« Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants rêveraient d'être à votre place ? »

2. « **salaire misérable** » = *Travail presque gratuit* (Proche de sens)

3. Trois (3) mots ou expressions qui renvoient à “ **travail** ” = **congés, salaires, travaux forcés.**

4. « *Des heures supplémentaires non rémunérées* ». L'expression soulignée veut dire :
- **Non payées**

5. « Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques ». **Les pratiques dont l'auteur parle sont :**

- *Des conditions de travail très dures (répercussions sur la santé, pas de congé, poussière, salaire minimum...)*
- *Le non-respect des conventions internationales des droits des enfants*

6. « **Il est juste que** certains enfants se trouvent forcer de travailler **toutefois** la scolarisation passe avant le travail dans la vie de l'enfant. »

7. Le mot souligné renvoie à « **enfants** »

8. Parmi les propositions suivantes, laquelle résume la thèse défendue par l'auteur ?

- **Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits surtout leur scolarité.**

III. Production écrite : (6pts) :

Le compte rendu objectif du texte

Le présent texte argumentatif, écrit par William B et Anicette Y traite un thème d'actualité le travail (l'exploitation) des enfants dans le monde. En suivant une progression à thème dérivé.

Les auteurs plaident pour la non-exploitation des enfants par les hommes pour plusieurs raisons. Pour eux, les conditions de travail ne respectent pas les

conventions internationales des droits de l'enfant. Elles sont très dures et vont se répercuter sur leurs santés par la suite.

Ils rajoutent que ces petits travailleurs font des tâches forcées pour une paye très pauvres, parfois avec des heures supplémentaires non payées.

Les auteurs pensent qu'il faut respecter les conventions internationales signées en faveur des enfants.